



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Financement

Question écrite n° 1016

Texte de la question

M. Pierre Bedier appelle l'attention de M. le ministre delegue a la sante sur l'evolution de la situation hospitaliere en Ile-de-France. En effet, alors meme que le nombre de patients pris en charge augmente, en moyenne de 3,8 p. 100 par an dans les etablissements hospitaliers publics de l'Ile-de-France, il s'est avere que le taux de croissance budgetaire se revele insuffisant pour prendre en compte cette situation. En outre, la carte sanitaire fait apparaitre un manque de moyens plus marque encore en grande couronne, villes nouvelles et dans les villes de grande banlieue ayant connu une croissance rapide, en l'espece dans le domaine des equipements lourds et des creations de postes medicaux ou non medicaux. Au total, il souhaiterait connaitre les mesures qu'il envisage de prendre afin que les 4 millions d'habitants de la grande couronne d'Ile-de-France puissent etre soignes dans des etablissements hospitaliers publics dotes d'equipements modernes et de personnels et de credits suffisants.

Texte de la réponse

Les hopitaux de la region Ile-de-France, y compris l'assistance publique de Paris, representent le cinquieme des capacites hospitalieres et de l'enveloppe budgetaire nationale des etablissements sanitaires publics et prives participant au service public. L'activite des etablissements est soutenue (augmentation des entrees normales de court sejour de 7,86 p. 100 en trois ans - source H80 1989-90-91), meme si la progression du nombre d'entrees ne correspond pas a un nombre equivalent de malades nouveaux pris en charge, mais traduit egalement une modification des modalites de traitement des malades par sejours recurrents dans les etablissements. En matiere d'equipements lourds, les etablissements de la grande couronne connaissent un sous-equipement relatif, plus particulierement en appareils d'IRM et en angiographie numerisees. Toutefois, cette situation doit etre nuancee par deux elements : la region jouit d'un reseau de communication particulierement developpe, qui permet de garantir la proximite d'un plateau technique moderne a partir de chaque point de la region ; une bonne partie de la population de grande couronne qui exerce son activite professionnelle dans Paris et en petite couronne se tourne naturellement vers les installations hospitalieres de ces secteurs. La demarche en cours d'elaboration du schema regional d'organisation sanitaire a neanmoins parmi ses principaux objectifs celui de parvenir a une meilleure repartition de l'offre de soins, au profit notamment de l'est de la region. En ce qui concerne les postes medicaux, la region Ile-de-France a beneficie en 1993 de 20 p. 100 des creations au plan national pour les praticiens hospitaliers et de 44 p. 100 pour les assistants des hopitaux. Cet effort sans precedent, placent la region en rang prioritaire pour les attributions, a ete realise pour soutenir l'activite importante des hopitaux non CHU de la region et poursuivre la correction des inegalites depuis plusieurs annees.

Données clés

Auteur : [M. Bédier Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1016

Rubrique : Hopitaux et cliniques

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 mai 1993, page 1395

Réponse publiée le : 1er novembre 1993, page 3840